

**Septembre 2018**

**Édition 4 Numéro 8**

# Nouvelles de Val-Joli



## Membres du conseil :

Maire Rolland Camiré

Siège 1 - Sylvain Côté

Siège 2 - Philippe Verly

Siège 3 - Gilles Perron

Siège 4 - Raymond Côté

Siège 5 - Lise Larochelle

Siège 6 - Josiane Perron

## Hôtel de Ville :

Direction Générale & Sec.T.  
Marie-Ève Parr, inspectrice  
Line D. Letendre, Sec. Adj.  
Pier Lacasse, resp. Voirie  
Stéphane Côté, empl. Voirie  
Diane St-Pierre, Concierge  
Yannik Scrosati, Loisirs



500, Route 249  
Val-Joli, Québec  
J1S 0E8

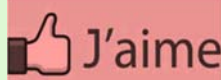
**TÉLÉPHONE :**  
(819) 845-7663

**TÉLÉCOPIEUR :**  
(819) 845-4399

**ADRESSES  
ÉLECTRONIQUES :**  
mairie@val-joli.ca  
direction@val-joli.ca  
secretariat@val-joli.ca  
urbanisme@val-joli.ca  
voirie@val-joli.ca  
loisirs@val-joli.ca

Retrouvez-nous, à l'adresse :

**www.val-joli.ca**  
ou sur **Facebook**  
**Loisirs Val-Joli**



## MOT DU MAIRE

*M. Rolland Camiré*

Bonjour à tous,

Concernant la cause du 621, route 143, le dossier était entendu en Cour d'appel le mercredi 8 août et la cour accepte d'entendre le dossier. Alors nous serons en cour en fin d'année 2018 ou début 2019 selon la firme d'avocat.

La municipalité a complété les travaux de voirie dans le rang 10 près du Chemin Goshen et ceux du rang 14.

La directrice générale a démissionné en août et nous avons embauché madame Nathalie Rousseau, qui était déjà dans le monde municipal comme directrice générale adjointe à Wickham. Elle entrera en fonction le 15 octobre prochain.

## MOT DE LA SECRÉTAIRE

Notre directrice générale, madame Julie Brousseau, a quitté ses fonctions à Val-Joli le 22 août dernier afin de poursuivre sa carrière dans une autre municipalité. Nous lui souhaitons le meilleur pour cette nouvelle aventure et la remercions pour tout le travail accompli durant ses cinq années et demi passées parmi nous.

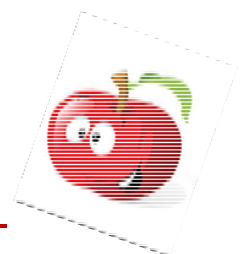
Madame France L. Maurice assume le poste de direction par intérim jusqu'à l'arrivée de la prochaine directrice générale.

Le prochain et dernier versement de taxes est dû au plus tard le 27 septembre prochain. Merci à tous ceux n'attendent pas le dernier jour pour payer sur Accès D; cela me permet de répartir la tâche sur quelques jours!

*Line D. Letendre, sec.*

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 août 2018

- Confirmation d'aide financière du ministère des Transports pour un montant de 11 000\$ dans le cadre du PAVL PPA-CE (amélioration) et de 12 865\$ dans le cadre du PAVL ERL (entretien) pour 2018.
- Résolution adoptée pour officialiser le nom de la rue de l'Érablière le prolongement de la rue Bourassa et le retrait de la rue de la Montagne qui ne fut pas construite, le tout fait auprès de la Commission de toponymie du Québec.
- Concernant les travaux de changement de ponceaux pour une section du rang 10 et du rang 14, les contrats d'asphaltage mécanisé et les ponceaux à acheter, les entreprises suivantes ont été sélectionnées :
  - Rang 10 au coin Goshen : asphaltage David Leblond à 13 800 \$
  - Rang 14 : asphaltage-Pavage Préfontaine à 14 850 \$
  - Changement de ponceaux (9) : Terraquavi à 14 329,17 \$Les taxes applicables sont en supplément.



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2018

Le sommaire du rôle d'évaluation 2<sup>e</sup> année d'exercice financier (2018-2019-2020) a été déposé au bureau de la municipalité.

- Trois avis de motion et projet de règlement ont été déposés concernant :
  - **Règlement 2018-13** pour une modification au Code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux 2012-1 pour y ajouter la Règle 9 : Les règles d'après-mandat pour les employés identifiés.
    - « Dans les douze mois qui suivent la fin de son lien d'emploi, il est interdit aux personnes suivantes :
      1. Le directeur général et son adjoint;
      2. Le secrétaire-trésorier et son adjoint;
      3. Le trésorier et son adjoint;
      4. Le greffier et son adjoint;d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre d'employé de la municipalité. »
  - **Règlement 2018-14** pour une modification au règlement 2004-9 sur les permis et certificats pour l'article 5.1 du règlement 2004-9 est modifié au tableau 2 de la manière suivante :
    - « -la caducité du certificat pour un changement d'usage ou de destination d'un immeuble passe de 3 mois présentement à 12 mois;
    - la caducité du certificat d'épandage de matières résiduelles fertilisantes passe de 3 mois présentement à 6 mois. »
  - **Règlement 2018-15** pour une modification au règlement de construction no 2004-8 pour l'article 3.16.6 est modifié de la manière suivante :
    - « -par le remplacement du terme « inspecteur municipal en bâtiment » par le terme « responsable de voirie » »
    - par l'ajout, à la suite du texte, du schéma suivant : (schéma non inclus ici). »
    - « -l'article 3.17 portant sur les entrées charretières est modifié de la manière suivante :
      - au premier paragraphe, par le remplacement du terme « déterminé » par le terme « suggéré » »
      - par le remplacement de tous les termes « inspecteur municipal en bâtiment » par le terme « responsable de voirie » ».
- Nomination de la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière qui entre en fonction le 15 octobre prochain, Madame Nathalie Rousseau qui a une expérience dans le domaine municipal.
- Adoption d'une politique de Santé et Sécurité ainsi qu'un plan d'action en santé et sécurité.
- Le bannissement des sacs de plastique à usage unique; ce sujet a été discuté à la MRC et celle-ci demande à chacune des municipalités de son territoire de prendre le pouls de leurs commerçants sur la réceptivité d'un règlement interdisant les sacs de plastiques à usage unique. Une lettre sera adressée aux commerçants Val-Jolois afin de connaître leur opinion ou suggestion.



## COMPOSTAGE – BROCHURE D'INFORMATION



**Certaines personnes mettent un peu n'importe quoi dans leur bac brun.** Sachez que **ce qui ne se mange pas** ou qui ne se décompose pas *rapidement* ne peut y être mis. Par exemple, tous résidus de matériaux de construction (gypse, tuiles, etc.).

Vous trouverez sur notre site internet une brochure d'information concernant la production de compost (dans la section *Journal municipal – Extra compost*).

Pour éviter la putréfaction de la viande, emballez-là dans les circulaires de la semaine !

## TRANSPORT COLLECTIF

### *Connaissez-vous bien le service de transport collectif offert pour les résidents de Val-Joli ?*

Pour bénéficier de ce service de transport, nul besoin d'être handicapé ou malade. Il suffit de s'inscrire au service et de réserver au moins 24 heures à l'avance (ou au plus tard avant 15h la veille du déplacement), soit pour aller vers Windsor ou Sherbrooke, soit pour se faire ramener à Val-Joli.

Le lieu d'embarquement se situe au Parc des Loisirs, au #533, du rang 10 (il n'y a pas de porte à porte comme dans le cas du transport adapté).

Il y a un « trajet crépuscule ». C'est un circuit offert du lundi au jeudi, entre 18h et 19h30. Quatre circuits circulent en partance de Windsor vers les municipalités de la MRC du Val-Saint-François. Par exemple, vers Windsor-Val-Joli, Windsor - Saint-Claude, Windsor - Saint-François, Windsor – Valcourt, etc.

Trans-Appel effectue aussi quotidiennement 3 allers de Windsor vers Sherbrooke et 4 transports de retour de Sherbrooke vers Windsor. Vous n'avez pas à divulguer le motif de votre déplacement, seulement l'adresse et l'heure du rendez-vous ou du voyage. Pour Sherbrooke, il en coûte 7,50\$ pour un aller simple et 15\$ pour l'aller/retour.

Le formulaire d'inscription est disponible au bureau de Trans-Appel, sur leur page Facebook, à votre bureau municipal et sur le site internet de la MRC du Val-Saint-François. Pour plus d'informations, téléphonez au (819) 845-2777.



## CUEILLETTE DES BACS

### **Rappel : tous les bacs doivent être mis au chemin avant 6hrs le matin de la collecte.**

Le calendrier des collectes est toujours disponible sur le site internet ou au bureau municipal. Pour les propriétaires qui détiennent plus d'un bac à ordures, sachez qu'une nouvelle directive a été adoptée par le conseil municipal à propos de la cueillette du bac VERT. À l'avenir, Sani Estrie ne ramassera plus qu'un seul bac VERT par adresse, à moins que les bacs supplémentaires ne soient munis d'une **étiquette spéciale** le désignant comme tel. Pour ce faire, les propriétaires devront payer une taxe de cueillette pour chacun de leurs bacs (148\$ par an) et venir chercher leur étiquette au bureau municipal.



## CIRCULATION DES VÉHICULES D'AIDE À LA MOBILITÉ MOTORISÉE

Un projet pilote encadre depuis quelques années la circulation des véhicules d'aides à la mobilité motorisée (AMM), que ce soit un fauteuil roulant motorisé, un triporteur ou quadriporteur.

La circulation des AMM **est permise** sur les trottoirs, les voies cyclables, à l'extrême droite ou sur l'accotement des rues à 1 seule voie et à limite de vitesse de 50km/h ou moins.

La circulation des AMM **est interdite** sur les autoroutes et leurs voies d'accès, sur les routes où la vitesse permise est supérieure à 50km/h, sur les routes à plus d'une voie de circulation par direction.



De plus, les nouvelles règles concernant l'utilisation du cellulaire du projet de loi 165 s'appliquent à eux. Il leur est donc interdit de faire usage d'un téléphone cellulaire ou de tout autre appareil transmettant ou recevant des informations ou de divertissement, ou de faire usage d'un écran d'affichage.

## VOIRIE – Panneaux civiques



Notez que selon notre règlement 2007-4, chaque immeuble doit posséder un numéro civique d'identification (notamment pour les services d'urgence). Lorsque celui-ci est endommagé, peu importe la cause, il doit être remplacé aux frais du propriétaire au coût de 37\$.

## ACCUEIL D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

La Commission scolaire Eastern Townships, est à la recherche de familles afin d'accueillir des élèves internationaux. Si vous êtes intéressés, contactez *Julie Corriveau Wilson* aux adresses suivantes :

Madame Julie Corriveau Wilson  
Homestay Coordinator, International Student Program  
Eastern Townships School Board, 340 St-Jean-Bosco, Magog QC J1X 1K9  
Cell.: 819 437-0998 Skype : 1 819-437-0998 Fax : 819 868-2286 [Facebook](#) | [www.etsb.qc.ca](http://www.etsb.qc.ca)

## EXPOSITION SUR LE VAL-SAINT-FRANÇOIS

### Exposition « Le Val, toute une histoire! Tournée patrimoniale Desjardins »

Organisée par *Héritage du Val-Saint-François*, l'exposition se tient au Parc historique de la Poudrière de Windsor, jusqu'au 8 octobre prochain. La MRC du Val-Saint-François y présente ses trésors d'architecture qui témoignent d'une histoire riche et variée, où s'y sont rencontrées les cultures amérindienne, anglaise, écossaise, irlandaise et française.

L'exposition itinérante visitera chacune des 18 municipalités de notre région au cours des 4 prochaines années.

Lors de sa fondation il y a quatre ans, Héritage du Val-Saint-François s'est donné comme mission de *protéger et de valoriser les patrimoines de sa MRC*, par l'information, l'organisation d'activités de sensibilisation et la diffusion d'une importante base de données du patrimoine bâti. Il offre également des formations aux CCU des municipalités, des conférences sur la technologie des bâtiments anciens et des sorties guidées sur les types architecturaux.

Pour en apprendre davantage, visitez le site [Heritageduval.org](http://Heritageduval.org).

Extrait *Le Val, toute une histoire!* 18 juin 2018  
Source : Laurent Frey, [lfrey@evoie.ca](mailto:lfrey@evoie.ca), 450-521-8291

## COMITÉ DES LOISIRS



### Retour sur la Fête annuelle de la Famille et le Party de fin de saison de la balle-molle du 25 août dernier.



La préparation de l'événement a été un travail d'équipe cette année puisque la coordonnatrice avait peu de temps à consacrer à notre municipalité. L'événement publié dans l'étincelle toucha le même nombre de citoyens que les années précédentes. Par contre, la participation était moindre : 3 groupes de balle n'étaient pas présents. Il faut mentionner qu'un tournoi familial de balle-molle avait lieu en simultané sur le même territoire.

BEAU TEMPS, épluchette, hot dogs, thé glacé, jeux gonflables, barbe à papa étaient au rendez-vous! Pour la 3<sup>e</sup> année, une joute jeune contre entraîneurs et parents a eu lieu au grand plaisir des petits! S'en est suivi un tirage avec 10 prix de présences pour les enfants ainsi que 2 tirages de certificats cadeaux d'essence pour les entraîneurs. Les entraîneurs gagnants furent : François Lacombe et Yannick Maheux. Une très belle équipe d'entraîneurs bénévoles cette année a dynamisé la ligue de balle-molle au grand plaisir des nombreux joueurs en cette saison été 2018! Ce sont 1 groupe de 5-7 ans, 2 groupes 8-10 ans, 2 groupes 11-13 et un groupe 14-16 ans qui ont représentés Val-Joli lors de la saison.



### Remerciements

Le comité des Loisirs tient à remercier encore pour leur dévouement auprès des jeunes, les entraîneurs et aides-entraîneurs! Merci au maire, monsieur Rolland Camiré, ainsi qu'aux deux conseillères responsables des loisirs, madame Josiane Perron et madame Lise Larochelle, pour leur aide précieuse lors de cette journée familiale. Merci aussi à Atelier Lavoie pour le partenariat concernant l'achat des chandails pour les joueurs!

NB : une clé de voiture a été retrouvée au Parc des Loisirs du rang 10.